



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **12 décembre 2016**

Délibération n° 2016-1690

commission principale : **urbanisme, habitat, logement et politique de la ville**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2015**

service : **Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Madame la Conseillère David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

Conseil du 12 décembre 2016**Délibération n° 2016-1690**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
objet :	Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2015
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SERL et est, à ce titre, représentée au conseil d'administration par mesdames Martine David, Valérie Glatard et messieurs Lucien Barge, Michel Le Faou, Jean-Luc Da Passano, Philippe Cochet et Jérôme Sturla.

Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires pour l'exercice 2015.

I - Bilan financier 2015

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2015, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2013 (en K€)	2014 (en K€)	2015 (en K€)	Tendance 2014-2015
capital social		3 959	3 959	
participation publique		50 %	50 %	
dont Métropole de Lyon		25 %	37,5 %	↗
produits d'exploitation « société »	10 387	10 083	11 565	↗
charges d'exploitation « société »	8 376	8 463	9 851	↗
dont impôt sur les sociétés (IS)	593	249	426	↗
résultat net	1 153	1 204	965	↘
capacité d'autofinancement	1 235	911	585	↘
capitaux propres	12 593	13 797	14 763	↗

L'augmentation de la participation de la Métropole résulte de la création de la Métropole de Lyon au 1er janvier 2015 et de la répartition des actions actée par le protocole financier entre la Métropole et le Département du Rhône. La Métropole a repris 50 % des actions du Département lui permettant d'atteindre 37,5 % du capital. Le Département représente désormais 12,5 % du capital (contre 25 % auparavant).

Dans le cas d'une société d'économie mixte (SEM) d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles sont extraites des rubriques "Total des produits" et "Total des charges" qui couvrent l'ensemble des activités de la société.

Les résultats financiers 2015 de la SERL restent solides et permettent de maintenir une activité importante depuis plus de 6 ans : le chiffre d'investissement de la société s'élève à 137 M€ et le résultat net est de 965 K€ contre 1,2 M€ en 2014.

II - Produits

L'exercice 2015 a été marqué par une augmentation des produits d'exploitation de + 14,6 % pour s'établir à 11,5 M€ contre 10 M€ en 2014. Cette tendance s'explique par l'augmentation des produits issus des concessions (+ 25 %) et l'augmentation des prestations de + 7 % (activité des filiales et des missions remportées dans le domaine des études de sûreté et de sécurité publique et de la programmation). Les mandats et assistance à maîtrise d'ouvrage sont en léger recul (- 4 %).

III - Charges

Parallèlement, les charges d'exploitation "société", qui s'élèvent à 9,8 M€, ont enregistré une hausse de 16 % par rapport à 2014. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de 10 % des charges de personnel liées à l'intégration de 7 salariés d'ICADE PROMOTION au 1er janvier 2015, de la hausse des charges de sous-traitance sur les projets (+ 32 %, dont 427 K€ refacturés en produits filiales) et de l'augmentation des frais de structure (+ 7 %).

IV - Résultats

Au global, la société enregistre un résultat d'exploitation positif (1,7 M€, soit + 6 % par rapport à 2014) et un résultat courant avant impôt largement bénéficiaire de 1,8 M€ (- 2 % par rapport à 2014) qui représente 15 % des produits et 45 % du capital. Bien qu'en recul de 20 % par rapport à 2014, le résultat net (965 K€) reste important. Les résultats de la SEM génèrent le paiement de 426 K€ d'impôt sur les sociétés (en augmentation de 71 % par rapport à 2014).

L'exercice 2014 n'a, par ailleurs, donné lieu à aucun versement de dividendes à destination des actionnaires de la société.

Le ratio Capitaux propres/Capital reflète la santé financière de l'entreprise. L'incorporation des résultats dégagés en réserves permet à la SERL de disposer de fonds propres s'élevant à 14,7 M€ à fin 2015, soit 3,7 fois le montant du capital. Ces disponibilités permettent tout à la fois la couverture des risques et le développement de la société.

Le montant total des garanties d'emprunts accordées à hauteur de 80 % par la Métropole à la SERL décroît légèrement en 2015 (43,7 M€ contre 50,7 M€ en 2014). Il concerne principalement les opérations de concession d'aménagement (zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes à Meyzieu, La Duchère à Lyon 9° et ZAC des Bruyères à Limonest).

V - Faits marquants 2015

Le chiffre d'investissement, 137 M€, reste au niveau des années précédentes, malgré une baisse de 12 % par rapport à 2014 et se répartit, en termes de domaines d'activités pour l'exercice 2015, entre 48 M€ au titre des concessions d'aménagement (contre 77 M€ en 2014) et 89 M€ (contre 80 M€ en 2014) au titre des mandats et contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

En 2015, la Métropole est le premier donneur d'ordres en montant d'investissement réalisé (67 M€ contre 77 M€ en 2014). Les autres donneurs d'ordres sont la Région (13 M€) et l'ensemble des autres clients privés, publics ou parapublics (57 M€). A noter que la SERL n'a plus de contrat en cours avec le Département du Rhône. Le Musée des Confluences (21,5 M€ d'investissement en 2015) est sous compétence Métropole.

L'activité 2015 se traduit par :

- 275 nouveaux marchés notifiés par la SERL, en hausse par rapport à 2014 (263),
- 29 acquisitions (promesses de vente), le double de 2014,
- une hausse très significative (48 au lieu de 27 en 2014) du nombre de dossiers d'acquisition,
- 40 cessions, un niveau quasi identique à 2014.

Le groupe SERL poursuit son déploiement en 2015 sur des secteurs d'activités complémentaires à l'aménagement et aux superstructures. Depuis janvier 2015, la SERL a intégré l'activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'ICADE PROMOTION : 7 salariés ont intégré la structure, qui s'est enrichie de 22 contrats de mandats ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le territoire régional.

La construction a repris un essor nouveau à la SERL en se positionnant notamment sur le secteur de la santé et du médico-social (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, hôpital, etc.), mais également en internalisant une compétence nouvelle : la programmation (accompagnement des maîtrises d'ouvrage dans la faisabilité et le développement de leurs projets).

Le groupe SERL poursuit sa politique de responsabilité sociale de l'entreprise qui lui a permis d'obtenir à nouveau le label CEEP CSR en septembre 2014 (label européen attribué par la Fédération européenne des entreprises responsables).

VI - Perspectives et développement de la structure sur 2016

2016 est une année de reprise économique dans le secteur d'activité de la SERL. Le carnet de commande de la SERL voit se réduire le portefeuille de concessions sur le territoire de la Métropole (achèvement de grandes ZAC : La Duchère, Vaise). En revanche, de nombreux projets en mandats et assistance à maîtrise d'ouvrage de construction ont été remportés par la SERL.

D'après la SERL, les prévisions 2016 de chiffres d'investissement devraient rester stables, autour de 130 M€ dont 60 M€ en concession et 70 M€ en mandats et assistance à maîtrise d'ouvrage ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au titre de l'exercice 2015.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.